

Contribution à la concertation pour une école inclusive

Notre expérience est singulière parce que notre pratique de l'école inclusive date de plus de trente ans, parce que nous l'avons souhaitée et montée sans aide, sans les habitudes ni la culture d'un établissement mais avec détermination associative.

Nous revendiquons aussi une place à part dans le monde du handicap tant la déficience visuelle est différente des autres handicaps. Cette catégorie fourre-tout censée représenter 26% de la population française laisse peu la place aux spécificités propres à l'altération de la vue.

Enfin nous sommes une association « d'usagers », de personnes déficientes visuelles ou de parents d'enfants. Nous sommes convaincus du bénéfice qu'il y a à travailler ensemble, professionnels et personnes concernés pour mettre en œuvre des accompagnements de qualité.

§ § § § § § §

Bien évidemment, nous sommes tout à fait d'accord sur le besoin d'un « saut qualitatif majeur pour une école pleinement inclusive » comme c'est noté sur le site du Ministère. Notre problème c'est que l'histoire de ces dernières années ne nous rassure pas :

- La réforme de la formation des enseignants spécialisés CAPA-SH a failli être une catastrophe. Sans la pression de nos associations, le référentiel métier était vidé de tout contenu par le Ministère de l'Education Nationale lui-même.

- Le nombre d'enseignants formés par l'administration est notoirement très en deçà des attentes : aucun enseignant spécialisé déficience visuelle formé en Finistère depuis plus de quinze années. Si l'on se réfère au référentiel qualité de la fédération des aveugles de France sur la pédagogie spécialisée dans le cadre d'un sessad, force est de constater que le nombre d'enseignant est très insuffisant.

- Il faut aussi comprendre que beaucoup de SESSAD comme le nôtre fonctionnent avec des enseignants spécialisés formés par le CNFEDS et avec des enseignants de l'Education Nationale et mis à disposition. Les enseignants de l'Education Nationale se retrouvent donc formés par nous-même, organisation médico-sociale.

- Les méthodes pédagogiques actuelles, utilisées à l'école, s'appuient de plus en plus sur les fonctions visuelles au détriment des autres sens. Disparition des labos de langues au profit d'ouvrages picturaux pour l'enseignement des langues par exemple. A quand une réforme des pédagogies qui prenne en compte les spécificités de tous, une pédagogie qui soit inclusive ?

- Aucune école à ce jour n'a encore fait l'effort d'acheter des ouvrages scolaires accessibles. Nous ne comprenons toujours pas comment il est possible que de l'argent public puisse servir à l'achat d'ouvrages scolaires non nativement accessibles.

- Sur la volonté inclusive des personnels. Nous avons vu dernièrement une proposition de stage par un syndicat à destination des enseignants intitulé « stage sur les élèves perturbateurs ou en situation de handicap ». La formulation de ce stage révèle bien ce que nous constatons sur le terrain :

un nombre significatif d'enseignants et de leurs représentants demeurent réfractaires à l'inclusion scolaire : Que pense faire le Ministère pour faire évoluer les mentalités de ses propres agents ?

- Tous les élèves déficients visuels, pour compenser utilisent des outils informatiques / numériques. Pourquoi est-il si compliqué d'obtenir des sujets dans un format numérique accessible aux examens. D'autre part, pourquoi est-ce à la charge des familles de demander l'adaptation des examens : pourquoi n'est-ce pas organisé par les professionnels, au moment des ESS par exemple ?

- Enfin, nous constatons des délais de plus en plus longs pour la mise à disposition de matériels adaptés aux élèves déficients visuels. Les délais d'attente d'une décision de la MDPH sont déjà longs (entre 6 mois et un an) mais même avec une notification les familles s'entendent dire par les personnels de l'éducation nationale que les budgets sont épuisés et qu'il faut encore attendre...

Attendu des familles et des associations pour une scolarisation de qualité

- Simplifier le processus de scolarisation. Normalement, l'enfant est inscrit par sa famille et c'est tout. Pas besoin de la MDPH à ce stade. Tout enfant doit pouvoir s'inscrire dans l'école de son choix.

- Arrêt des refus de scolarisation déguisés. Arrêt des injonctions du type « on peut prendre votre enfant que s'il y a un(e) AESH »

- Nous réclamons que toutes les écoles soient inclusives, écoles privées et publiques, en français ou en breton.

Que sont les pôles inclusifs ?

- Des pôles ressources dans les établissements scolaires ? Nous sommes très dubitatifs. Cela ressemble à un retour trente ans en arrière au temps où l'EN « gérait » l'intégration scolaire en faisant des classes pour handicapés. Les familles sont totalement attachées à la loi de 2005 qui instaure l'inclusion dans l'école de son choix. S'il s'agit de pôles où l'on obligera l'enfant handicapé à aller dans tel ou tel établissement, nous n'en voulons pas.

- Si les pôles sont des lieux où l'on regroupe les connaissances et expertises dans un établissement scolaire, nous n'y sommes pas favorables non plus. Nous avons développé deux pôles / plateformes de compétences et ce depuis plus de trente ans et qui se déplacent sur tout le département. Ce sont cinquante professionnels qui sont entièrement dédiés à la déficience visuelle, qui travaillent ensemble et avec des centaines de partenaires dont les enseignants des écoles publiques et privées. Nous n'avons aucunement l'envie de perdre ces compétences acquises. L'accompagnement d'un enfant déficient visuel, ce n'est pas qu'un accompagnement scolaire, c'est un accompagnement global qui inclut instructeur de locomotion, opérateur en Aide à la vie journalière, informaticien, orthoptiste, transcripteur, éducateurs spécialisés, psychomotricien, psychologue...

Les enfants ne sont pas que des élèves. L'école n'a pas une fonction de lieu de soin ni de rééducation. Nous ne sommes pas d'accord avec les propos de Mme Cluzel : « Aujourd'hui il faut changer la donne, transférer les moyens du médico-social avec des spécialistes au sein de l'école, il faut qu'il y ait une unité de lieu qui est l'école de la République »

Suppression des AESH individuels

- C'est l'école qui doit être inclusive. C'est donc l'école qui doit avoir les personnels nécessaires à la scolarisation de tous. Ce n'est pas aux parents de devoir demander une AESH et ce n'est certainement pas à la MDPH de notifier un personnel puisque selon la politique actuelle qui nous semble claire, c'est l'école elle-même qui doit être inclusive, qui doit se réformer pour accueillir tous les enfants.

- Les AESH sont aujourd'hui un moyen de pression / négociation entre les enseignants et les parents. « On ne peut pas prendre votre enfant s'il n'y pas d'AESH »... Nous entendons aussi souvent des chantages affectifs aux parents « Vous comprenez, cette personne (AESH), si vous ne la redemandez pas elle sera au chômage », l'implicite étant que le parent d'un enfant handicapé devient le responsable d'un chômeur. La scolarisation d'un enfant handicapé ne doit plus être une négociation entre l'école et la famille, c'est insupportable.

- Les AESH ont aussi très souvent des effets pervers sérieux quant à la scolarisation d'un enfant déficient visuel : dégradation de l'autonomie de l'enfant, perturbation du lien social pour l'enfant qui se retrouve avec un adulte adossé à lui, désintérêt de l'enseignant pour cet enfant puisque de facto l'AESH prend la place de celui-ci.

Nous demandons donc que ces personnels soient directement affectés aux établissements scolaires, que les parents soient dégagé de toute responsabilité.

Conclusion

L'École inclusive, c'est toute notre histoire. Nous nous battons depuis plus de trente ans sur ce sujet. Et on se bat encore aujourd'hui contre une école encore malheureusement trop peu inclusive, que ce soit par sa non accessibilité (des bâtis, des ouvrages scolaires...), que par ses outils pédagogiques extrêmement visuels, ou par la charge très grande qui pèse sur les parents d'un enfant handicapé...

Nous n'avons aussi que peu de raisons de croire que nos intérêts propres soient facilement pris en compte dans un système global. Nous représentons 7% des enfants handicapés donc à peine 1% des enfants scolarisés. Nous ne pourrions jamais être la priorité de demain devant les multiples challenges qui attendent l'éducation nationale ...

Enfin l'accompagnement des déficients visuels est très technique. C'est d'ailleurs pour cela que les AESH sont majoritairement peu pertinents dans le cadre d'une déficience visuelle. Cette technicité, nous la construisons année après année et nous tentons de la faire évoluer au rythme des innovations, technologiques, médicales...

Pour toutes ces raisons nous avons besoin de fonctionner en plateau technique fort et resserré. Nous sommes très spécifiques. On ne peut pas envisager la déficience visuelle comme un autre handicap et ceci ne fait que s'accroître du fait des connaissances et techniques nécessaires à un accompagnement de qualité. Envisage-t-on qu'un chirurgien cardiaque s'occupe d'orthopédie ?

Nous sommes en attente de décisions qui viennent renforcer les plateaux techniques déficience visuelle, de trop nombreux besoins sont en manque criant de personnels spécialisés. Nous souhaitons des mesures fortes qui facilitent notre travail, qui **légitiment et facilitent le travail du médico-social au sein des écoles et en partenariat avec toutes**.